

Verger aventure : deuxième réunion sur site
Compte rendu du 16 mai 2017

Présent:

Ville de Grenoble : Pierre-Alexandre Moussay, Quentin De Neeff – Lucille Dargent

Cabinet takt : Adeline Brugière

Porteur projet : Djazia – christophe – Clément

Collectif – Christian – Martine - Claire

Autonomie alimentaire : Mathieu + ?

La ville de Grenoble nous informe :

- Les analyses de terre arriveront très prochainement
- Les prélèvements d'eau ont été effectués lundi matin
- Les espaces verts revoient leur projet de site de compostage en réduisant sa superficie. Il sera situé soit coté rue du repos le long de la clôture en ciment, soit coté stade en mordant sur le verger et sur le stade. En tout état de cause, quelque soit l'endroit retenu, il n'y aura pas de passage d'engins motorisés dans le verger.

Le cabinet Takt nous présente sa vue spatiale du verger. Elle est conforme à l'idée que se faisait le collectif du verger. Les idées d'aménagement sont astucieuses, à vérifier si elles pourront entrer dans le budget (quoiqu'il en soit, le collectif pourra toujours se les approprier pour les construire plus tard)

Une large discussion est entamée sur les aulnes. En effet, leur positionnement et leurs branches basses ne sont pas compatibles avec le cheminement le long de la barrière pour rejoindre la mare. Il est convenu d'en garder deux, d'en replanter un (pour garder des aulnes sur Grenoble). Du coup, la ville de Grenoble ne sait pas si le service arbo pourra intégrer cet abattage dans ses travaux. Au cas où, il est demandé au cabinet takt de chiffrer cet abattage. Les troncs des aulnes abattus serviront sur place pour faire les bancs et assises dans le verger.

La liste des arbres existants à conserver est validée. L'abattage par le service arbo, suivi d'un défrichage par le service espace vert sera effectué avant l'été. Le collectif propose de lancer un chantier coopératif avant ces opérations pour récupérer des perches en noisetiers, bouleau, peuplier, etc .. qui pourront servir ultérieurement pour des aménagements. Le collectif en profitera pour sauvegarder la vigne avant ces travaux.

Le collectif doit avancer sur la liste des arbres fruitiers souhaités afin que la ville puisse passer la commande en fin d'été. Le collectif pensait partir sur une trentaine d'arbres en tige, le cabinet takt en compte 25, l'ordre de grandeur est cohérent. Le collectif doit travailler sur l'emplacement des arbres dans le verger. Ensuite on pourra positionner les arbres avec le cabinet takt en fonction des conditions de sols et d'expositions. Le collectif confirme qu'il prend en charge tous les arbustes à fruits rouges, fraisiers et framboisiers.

Le cabinet takt a détecté une conduite d'eau qui traverse le verger et qui pourrait permettre de placer la fontaine près de l'espace de vie. La ville de Grenoble fait vérifier l'état de cette conduite.

Des surplus de terre seront décaissés pour créer les cheminements et la mare. Le cabinet Takt pense les utiliser pour égaliser le terrain coté du bassin de rétention.

Le cabinet takt est chargé de chiffrer les différents postes financiers, notamment :

- L'acquisition des arbres
- Creusement des fosses de plantation

- La création/aménagement des cheminements
- Creusement de la mare
- Forage à 8 mètres dans la nappe phréatique
- Système de pompage
- La borne fontaine
- Abattage des aulnes
- Les bacs en hauteur pour jardinage
- Les gradins le long de la butte
- Dépose du grillage cote bassin de rétention et création de la pente douce
- Acquisition des coffres d'outillage
- Aménagement de la clôture stade (sauf si pris en charge par la ville de Grenoble pour le site de compostage)

Il reste une ambiguïté à lever. Avant le vote du projet par les grenoblois, la ville de Grenoble nous avait indiqué que les arbres serait hors budget participatif (cf notre compte rendu de cette réunion), ce ne serait plus d'actualité !

La prochaine réunion aura lieu le 13 juin 2017 au jardin de la Poterne pour les arbitrages financiers et la programmation du reste des chantiers.